



Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Plan d'action 2006-2007

- Répondre aux demandes ponctuelles des citoyens et citoyennes concernant des questions ou des problèmes d'ordre environnemental auxquels ils font face et orienter leurs démarches si nécessaire
- Assurer le service aux membres :
 - concerter et appuyer l'action des organisations et individus membres au niveau régional
 - véhiculer les demandes et les préoccupations des membres au niveau national
- Promouvoir la visibilité et l'image du CREL en revisant et en développant les divers outils de communication électroniques et autres.
- Développer et collaborer au développement d'activités de promotion et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable en participant notamment aux activités à caractère environnemental des organismes membres
- Mobiliser le milieu environnemental régional
- Favoriser et développer des activités en partenariat avec les milieux communautaire et social de la région
- Identifier les problématiques environnementales propres à notre région par la mise en oeuvre d'une veille stratégique sur le secteur de l'environnement afin de soutenir l'application, la révision et le développement des politiques, des lois et des règlements dans divers domaines tels que la gestion des matières résiduelles, la qualité de l'air, les changements climatiques, la protection des milieux humides, des rives et plaines inondables, etc.
- Inciter les acteurs régionaux à intégrer la protection de l'environnement et le développement durable dans leurs programmes, leurs politiques et leurs plans d'actions
- Assurer la représentation du CREL auprès des organismes suivants :
 - Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
 - Conférence régionale des élus(es) Lanaudière (CRÉ)
 - Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)
 - Comité ZIP des Seigneuries
 - Ressourcerie de Repentigny
 - Table d'harmonisation du parc national du Mont-Tremblant
 - Table régionale sur l'économie sociale de Lanaudière (TRESL)
 - Table de concertation COSE-Ciment Saint-Laurent
 - Table des partenaires du développement social de Lanaudière
 - Table de promotion du bénévolat de Lanaudière

- Coalition lanauoise sur la mondialisation
- Assurer la présence du CREL sur divers comités de suivi et de concertation, notamment :
 - les comités d'orientation et de contenu des 8^e Universités de pays en Matawinie
 - le comité « commercial et industriel » du projet de bassin versant du Ruisseau Vacher
 - le comité de travail sur les cyanobactéries au lac Maskinongé
 - le comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Thomas
 - le comité d'étude sur la gestion des déchets de la MRC de D'Autray
 - le comité de mise sur pied de la Fondation communautaire de Lanaudière
 - le comité-conseil sur la mise en place de la commission forestière régionale.
- Continuer d'œuvrer au sein du comité exécutif et du comité sur la gestion des matières résiduelles du RNCREQ
- Répondre aux demandes d'avis des divers organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux. En tant que membre du conseil d'administration de la CRÉ, poursuivre la fonction de conseil auprès de cet organisme dans les questions environnementales et dans la promotion du développement durable, notamment en participant à la démarche d'élaboration du Plan quinquennal 2007-2011 de cet organisme.
- Assurer l'exécution des ententes de service contractuelles avec les MRC de Montcalm et de l'Assomption
- En collaboration avec la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, travailler à la création d'une fondation communautaire dans le cadre du programme des Fondations communautaires du Canada
- Poursuivre notre participation aux démarches d'animation territoriale et de participation citoyenne dans une perspective de développement durable, notamment celles de Lavaltrie et de la Matawinie
- Faire les représentations nécessaires afin que les entreprises d'économie sociale en gestion des matières résiduelles aient accès à un financement provenant des municipalités
- Effectuer la préparation, la présentation pour financement de projets environnementaux et, le cas échéant, les administrer dans leurs phases de réalisation. Parmi les projets envisagés, notons les suivants :
 - *Bilan environnemental de Lanaudière : Le point sur l'environnement. Rédaction et publication du tome 1 : Aspects biophysiques et humains de la région de Lanaudière, eau et matières résiduelles*
 - *Aménagement du parc de conservation Henri-Pontbriand.*
 - *Récupération de vélos usagés en collaboration avec Cyclo Nord-Sud*

Source: Gilles Côté, directeur général.